



## Un quasi-accident enseigne encore à une famille le respect pour la sécurité agricole

D'Amy Petherick pour l'Association canadienne de sécurité agricole

Nombre de mots : 812

Enseigner aux enfants de faire attention aux dangers est une partie importante d'élever les enfants en sécurité à la ferme et l'on peut beaucoup apprendre des quasi-accidents.

Ayant grandi dans une ferme familiale près de St-Malo, au Manitoba, les enfants Racine ont vécu leur propre quasi-accident quand ils jouaient dans un grand camion. Tous les cinq enfants avaient accès à toute la ferme céréalière et ils ont fabriqué des jouets de ce qu'ils avaient sous la main. Monique Racine se souvient de leur imagination illimitée et qu'ils étaient intrépides.

« Quand j'étais enfant, nous n'avions pas peur de prendre un marteau et des clous pour les mettre simplement dans un morceau de bois », rappelle Monique. Je me souviens d'avoir pris une foreuse et d'avoir percé des trous dans des bols en aluminium! »

Pendant la saison de récolte de 1986, tout a changé. Monique et son frère plus jeune, Patrick, ont apporté le lunch à son père et son frère aîné dans le champ. Comme ils l'avaient fait auparavant, elle et Patrick jouaient dans la benne du camion où l'on était en train de décharger le blé. Patrick se souvient d'avoir salué son frère dans la moissonneuse-batteuse pendant qu'elle déchargeait autour de lui dans la benne de camion. Il n'avait pas encore remarqué que son corps était déjà immobilisé dans le grain. Il se rappelle très nettement avoir lutté tout à coup pour tirer ses bras du blé à la hauteur de sa poitrine et avoir regardé Monique dont la situation était plus grave.

« Le blé dépassait déjà le nez et les yeux de Monique, alors j'ai sorti mon bras gauche pour repousser constamment assez de blé de sa bouche et son nez », dit-il. « La pression du blé sur ma poitrine était si lourde, je m'efforçais de respirer mais je ne le pouvais pas, alors j'ai paniqué...c'était un cauchemar. »

À l'extérieur de la benne à grain, son père, Émile, était retourné dans un autre camion pour amener la prochaine charge de blé du champ et attendait voir les deux enfants plus jeunes dans les alentours. Émile n'est pas certain pourquoi il pensait qu'ils pourraient être dans la benne du camion.

« Je suis arrivé au champ et je n'ai vu aucun enfant dans le camion, et j'ai paniqué », explique-t-il. « Je suis automatiquement allé à l'arrière du camion, j'ai ouvert la porte et les deux sont sortis. »

Patrick dit qu'il se souvient clairement qu'Émile était aussi blanc comme un mur quand il s'est agenouillé pour vérifier la condition des deux. « Tous les deux allaient bien, mais c'était





vraiment un quasi-accident », dit Émile. « Après cela, je leur ai dit qu'ils devaient rester à la maison. »

Après cela personne n'était permis de jouer sur l'équipement et Monique dit qu'aucun des enfants ne pourrait trouver cela amusant après l'incident en tous cas. La nouvelle politique de la ferme est devenue 'Si l'on ne peut pas compter cinq têtes dans la cour, on ne peut pas mettre l'équipement en marche ou le déplacer'. Peu après, Émile a acheté des radios bidirectionnelles pour avoir plus de communication pour savoir où les enfants devaient être et heureusement, ils n'avaient plus jamais un autre quasi-accident. Maintenant que les enfants ont grandi et qu'ils emmènent leurs petits-enfants à la ferme, ces politiques de sécurité sont aussi importantes que jamais.

Patrick dit que rester en contact visuel est une bonne politique mais il a appris la valeur d'effectuer aussi des inspections extérieures. Il a quitté la ferme mais il dit que c'est une pratique obligatoire à son chantier de construction. Les accidents mortels dans le passé ont prouvé que l'équipement est simplement trop grand pour qu'on puisse voir tout le monde de la cabine. À son avis, les inspections extérieures assurent qu'on connaît vraiment son environnement comme opérateur.

« Où je travaille, on marche autour de l'équipement pour s'assurer qu'il n'y a personne derrière soi ni près de l'équipement, quelle que soit la situation », dit-il.

Monique dit que les membres de sa famille ont dû apprendre leur engagement à la sécurité à leurs dépens et elle tient à enseigner à sa fille de quatre ans sans un autre quasi-accident. Si la surveillance constante n'est pas une garantie, Monique dit qu'elle ne permettra pas que sa fille soit dans une situation où il y a un risque sécuritaire potentiel. « Si elle va entrer dans l'atelier où il y a des produits chimiques, je la connais, et la curiosité prendra le dessus. » Pour cette raison croit fermement qu'il incombe en fin de compte aux parents d'assurer la sécurité de leurs enfants. Si cela veut dire insister que les dangers soient mis sous les verrous, consacrer un gardien d'enfants à la surveillance constante, ou simplement déclarer des zones d'entrée interdite, c'est alors ce qu'elle croit que les parents doivent faire.

Légende de la photo 1 des Racine : Les enfants Racine. (de gauche à droite, debout) : Joanne, Marc et Roxanne. (de gauche à droite, assis) : Monique et Patrick.

-30-

